Dirco Info n°2025- 024

MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 27 mai 2025

A20 – Haute-Vienne
Restriction de circulation entre les échangeurs n°28 « Angoulême »
et n°26 « Ambazac »

L'État – La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest) vous informe de restrictions de circulation sur l'autoroute A20 entre les échangeurs n°28 « Angoulême » et n °26 « Ambazac » à partir du **lundi 2 juin 2025.**

- l'autoroute A20 sera fermée les nuits du lundi 2 juin au vendredi 6 juin de 20h à 6h entre les échangeurs n°28 et n°26 dans le sens province-Paris.
Sortie obligatoire à l'échangeur n°28, suivre la RD220 pour rejoindre l'autoroute A20 par la bretelle d'entrée de l'échangeur n°26 « Ambazac » en direction de Paris.

- le mardi 10 juin les usagers du sens province-Paris seront basculés sur la voie de gauche du sens Paris-Province entre les échangeurs n°28 et n°26.
La bretelle d'entrée de l'échangeur n°27 « Bonnac-la-Côte » sera fermée dans le sens province-Paris.

Ces restrictions de circulation interviennent dans le cadre de travaux de réfection de chaussées débutés en mars 2025.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux, ainsi que sur les itinéraires de déviation empruntés, pour leur propre sécurité, pour celle des riverains lors de l'emprunt des déviations et celle des agents aux abords du chantier.
La circulation des transports exceptionnels pourra également être affectée pendant cette période.

La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie à l'occasion de ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.
information usagers : www.dirco.info

Direction interdépartementale
des routes Centre-Ouest

Service qualité et relations avec les usagers
22, rue des Pénitents blancs - 87 032 Limoges cedex
05 87 50 60 92
www.dirco.info
mruc.sqru.dirco@developpement-durable.gouv.fr